F.S.U. Vienne

JOURNÉE NATIONALE D'ACTIONS INTERPROFESSIONNELLES

TOUTES ET TOUS POUR L'EMPLOI ET LA DÉFENSE DES DROITS DES SALARIES LE MERCREDI 02 DÉCEMBRE 2015

Alors que des milliers de salariés sont menacés de perdre leur emploi, à l'exemple des personnels d'Air France, la violence patronale avec une complaisance gouvernementale et souvent médiatique, suscite colère et indignation, qui se traduisent par des actions collectives mobilisant les salariés. C'est dans ce contexte que les provocations se multiplient stigmatisant l'action syndicale !

Ainsi, 16 salarié-es d'Air France sont traînés devant le tribunal de Bobigny le 2 Décembre ! Leurs fautes ? Avoir manifesté leur refus de perdre leur emploi comme 2900 de leurs collègues!

C'est inacceptable !

Les événements dramatiques que notre pays a connu ces derniers jours ne doivent pas occulter la réalité sociale de notre pays. Le gouvernement et le patronat continuent leur politique libérale destructrice d'emploi et de droits des salariés.

Pas de trêve pour défendre emploi et droits sociaux !

Le poids médiatique que nous avons connu sur « l'événement » de la chemise déchirée a essayé de nous faire passer à côté de la vraie violence que sont les licenciements de chez Air France. Oui, nous sommes bien dans une violence sociale qui envoie des milliers de familles dans la détresse et le désarroi alors que les derniers chiffres du groupe Air France démontrent un accroissement substantiel de ces dividendes .

Une chemise déchirée : un drame national

42 000 chômeurs de plus en octobre : une statistique !

Le 02 décembre, ce n'est pas seulement les camarades d'Air France que l'on soutiendra, mais ce sont les droits syndicaux que l'on défendra. Partout en France ce sont des salariés qui ont fait le choix de s'élever contre la casse de l'emploi et de droits qui se retrouvent devant les tribunaux.

Oui, les activités syndicales sont de plus en plus en danger !

Nous appelons tous les salariés syndiqués ou non, militants, élus et mandatés des organisations syndicales à se rendre au rassemblement :

2 DÉCEMBRE, PALAIS DE JUSTICE DE POITIERS A PARTIR DE 12h00

« SEULE LA JUSTICE SOCIALE SERA FACTEUR DE PAIX » (déclaration de l'OIT 1944)

Poitiers le 25 novembre 2015